

DIFFUSION	
ORIG	Urba
COPIE	DGS
COPIE	Maire
COPIE	
COPIE	
COPIE	
COPIE	
COPIE	

REÇU
LE 30 JUL. 2026

Monsieur Le Maire
Mairie de Locmiquélic
27 Rue de la Mairie
56570 LOCMIQUÉLIC

Lorient, le 23 juillet 2026

NOS REF. : MB/ALM/MR

OBJET : Avis sur le dossier de modification n°3 du PLU de Locmiquélic

Monsieur Le Maire et Cher Collègue,

Vous avez adressé au Syndicat mixte pour le SCoT du pays de Lorient, par courrier en date du 24 juin 2026, reçu le 1^{er} juillet 2026, le dossier de modification n°3 du PLU de votre commune.

Cette modification a pour objectifs de mieux harmoniser certains éléments du PLU avec la loi littoral et la jurisprudence récente, de corriger des erreurs matérielles et d'améliorer la qualité globale du document suite aux retours des services d'instruction des autorisations d'urbanisme, tout en restant dans la continuité du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Les modifications apportées au PLU en vigueur n'appellent aucune autre remarque de la part du Syndicat mixte pour le SCoT.

Ainsi, après examen du dossier, j'émet un avis favorable à la modification n°3 du PLU de Locmiquélic.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Veuillez agréer, Monsieur Le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président,
Marc BOUTRUCHE

